



Me Grégory Mayard-Paul plaide, dans matinée du mardi 28 avril,, au Bureau du contentieux électoral, en faveur de Mme Sophia Martelly, accusée par certains citoyens de détenir une double nationalité, a appris HPN.

La phase de contestation qui fait suite aux inscriptions pour les postes de député et de sénateurs a pris fin dimanche, déjà le CEP entend les candidats contestés afin de liquider rapidement les contentieux et de passer à une autre phase.

Haïti-élections: Grégory Mayard-Paul défend Sophia Martelly

Écrit par LE/HPN

Mardi, 28 Avril 2015 11:59

Le brûlant dossier de la Candidate au poste de sénateur pour le département de l'Ouest, Sophia Saint Rémy Martelly, se trouve au cœur de tous les débats politiques depuis plusieurs jours. Mme Martelly est l'objet de plusieurs plaintes venant d'une part des responsables de la plateforme Justice et d'autre part de militant de Fanmi Lavalas.

Les détracteurs de la Première Dame l'accusent de détenir la double nationalité haïtienne et américaine. Alors que pour Me Newton St Juste et consorts Mme Martelly gérait aussi l'argent de l'État, par conséquent elle doit avoir parmi ses pièces, la décharge exigée aux comptes des deniers publics.

C'est Me Grégory Mayard-Paul, conseiller spécial du chef de l'État, Michel Martelly, qui défend la candidate en vue de lui permettre de rester dans la course. Trouvera-t-il les mots pour convaincre ce tribunal spécial? Les accusateurs disposent-ils des preuves nécessaires pour supporter leurs contestations? Dossier à suivre sur HPN.